



4^{ème} Conférence des présidents (Abidjan, 15-16 juin 2015)

Relevé de décisions de la session *Vie du Réseau*

1. Bilan d'activité de la présidence 2014-2015 du Réseau

Le Haut Conseil de la communication du Tchad, et présidence sortante du REFRAM, présente le bilan d'activité de la présidence au cours du biennium 2014-2015.

Cette dernière s'est notamment traduite, outre l'organisation de la 3^{ème} Conférence des présidents au Tchad les 14 et 15 octobre 2013, par la tenue deux séminaires à vocation régionale et thématique (sur le traitement des plaintes au Cameroun, du 12 au 14 mai 2014, à l'intention des membres d'Afrique centrale ; sur la protection des mineurs, les 21 et 22 octobre 2014 au Togo, à l'intention des membres d'Afrique de l'ouest). En partenariat avec le REFRAM, un atelier sur la lutte contre les stéréotypes de genre et la promotion de l'égalité hommes-femmes dans les médias audiovisuels a également été organisé à Rabat les 27 et 28 octobre 2014 par le régulateur audiovisuel du Maroc.

La Conférence des présidents souligne unanimement l'excellence du bilan de la présidence et remercie vivement MM. Moukhtar Wawa Dahab et Moustapha Ali Alifei pour leur action à la tête du Réseau.

2. Présentation, discussion et adoption de la feuille de route 2016-2017 :

Le secrétariat permanent présente le projet de feuille de route 2016-2017.

Après discussion en séance à huis clos, la Conférence des présidents adopte cette dernière. Il y est proposé de mettre en œuvre en priorité des actions axées autour des thèmes suivants : les médias audiovisuels de service public ; l'impact du numérique sur la production et la diffusion audiovisuelle – et plus globalement, l'inscription du REFRAM dans le cadre de la Stratégie de la Francophonie numérique ; la protection des droits d'auteur dans la communication audiovisuelle ; la conservation des archives audiovisuelles.

Par ailleurs, le REFRAM apportera sa contribution et participera aux activités thématiques de l'OIF en rapport avec le secteur de l'audiovisuel, notamment en matière d'égalité hommes-femmes, de protection des mineurs ou de régulation en période électorale.

3. Examen des nouvelles demandes d'adhésion :

Aucune nouvelle demande d'adhésion n'est soumise à la Conférence des présidents.

4. Désignation de la prochaine vice-présidence :

M. Philipp Metzger, directeur général de l'Office fédéral de la communication suisse, est désigné vice-président du REFRAM.

M. Ibrahim Sy Savané, président de la Haute Autorité de la communication audiovisuelle de Côte d'Ivoire et vice-président sortant, devient président du REFRAM.

**Fait à Abidjan, le
16 septembre 2015
Le secrétariat permanent**